Attestation d’auxiliaire ambulancier

L’auxiliaire ambulancier assure seul le transport d’un patient en véhicule sanitaire assis (VSL (Véhicule Sanitaire Léger), TAP (Transport Assis Professionnalisé). Il assure, en ambulance, sous la responsabilité de l’ambulancier, la prise en charge d’un transport programmé ou urgent. Il participe à la surveillance, aux soins d’urgence et à l’accompagnement du patient.

Objectifs

- Appliquer les règles d’hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Assurer les gestes adaptés à l’état du patient, dans toute situation d’urgence
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l’installation et la mobilisation des patients
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Organiser son activité professionnelle dans le respect de la déontologie, des règles et des valeurs de la profession
- Établir une communication adaptée au patient et son entourage

Le + de la formation

Mises en situations pratiques simulées

Public concerné et pré-requis

Accès à la formation :

- Satisfaire aux conditions d’inscription (permis de conduire catégorie B, attestation préfectorale autorisant la conduite des véhicules sanitaires, certificat médical de non contre – indication, certificat médical de vaccination).
- Toutes personnes souhaitant travailler dans le domaine du transport sanitaire :
- Personnes en formation initiale
- Personnes en reconversion professionnelle et/ou demandeurs d’emploi

Programme

Cette formation porte sur :

- L'Hygiène
- Les principes et valeurs professionnelles,
- La démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients,
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages,
- Les règles du transport sanitaire.
- Les gestes d'urgence (Gestes et Soins d'Urgence niveau 2)

Votre intervenant

- Formateurs permanents
- Professionnels en activités (chefs d'entreprise de transport sanitaire, ambulanciers, infirmiers, formateurs AFGSU, etc).

Notre démarche pédagogique

- Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulations en sous-groupes

En savoir plus

IFA Bordeaux :

- Document à télécharger **ICI**

IFA Brest :

- Document à télécharger **ICI**

IFA Versailles :

- Document à télécharger **ICI**

Evaluation

- Evaluation au travers de mises en situation professionnelle
- Evaluation de la satisfaction par un questionnaire de fin de formation
- Présence à la totalité de la formation obligatoire

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

En 2022, 480 stagiaires formés dans nos trois IFA. Un taux de satisfaction de 96.50% et un taux de recommandation de 100%

FORMATION INITIALE

Durée : 91 Heures **Jours :** 13 jours

Tarif : 1165€

Brest

Date(s) :

• Du 13 au 28 février 2025
• Du 17 mars au 01 avril 2025
• Du 12 au 27 mai 2025
• Du 23 juin au 08 juillet 2025
• Du 18 septembre au 03 octobre 2025
• Du 23 octobre au 07 novembre 2025
• Du 01 au 16 décembre 2025

Bordeaux

Date(s) :

• Du 27 mai au 13 juin 2025
• Du 1er au 17 septembre 2025
• Du 1er au 17 octobre 2025
• Du 3 au 20 novembre 2025

Versailles

Date(s) :

• Du 10 au 26 mars 2025

- Du 7 au 24 avril 2025
- Du 26 mai au 13 juin 2025

Demande de contact

Dernière modification le 12 mars 2025 à 10h54

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr